

A en perdre la raison (sociale)

(Dr Vincent Amstutz, David Campisi)

Synthèse de l'atelier

L'atelier « A en perdre la raison (sociale) » abordait deux hypothèses quant à la raison sociale à adopter pour une maison de santé :

- Hypothèse 1 : la société coopérative
- Hypothèse 2 : la société anonyme.

L'atelier mettait en exergue comment deux projets en cours de développement empruntent deux chemins différents pour atteindre un but similaire, à savoir le développement et l'exploitation d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Plusieurs considérations ont été évoquées : des réflexions fiscales, d'autres liées à la gouvernance de l'entreprise, à sa prise de valeur dans le temps, aux injonctions externes ou encore à la distribution de bénéfices ou à la récolte de donations.

Les animateurs de l'atelier ont particulièrement apprécié la curiosité des participants (avec une participation supérieure à celle escomptée !) et l'appétence de ceux-ci quant aux aspects techniques de la création d'entreprise tout en remarquant néanmoins une forme de méconnaissance des aspects de gestion. Si les médecins et soignants s'intéressent aux soins intégrés, à l'articulation des professions, aux aspects sociaux et communautaires d'une maison de santé, ils semblent méconnaître les dimensions administratives, financières et fiscales de ces structures complexes, qui nécessitent réflexion et modélisation afin de ne pas amorcer une aventure entrepreneuriale trop utopique.

Enfin, les animateurs se réjouissent de l'émergence de ces thématiques et espèrent mettre à l'avenir leurs compétences et connaissances au service de la communauté.